

l'enfant constitue un don précieux et que même s'il possédait une dentition singulière ou s'il parlait en crachant de l'or, sa différence devrait être acceptée et représenterait un signe de grande fortune. À ce titre, dans l'épilogue où une fine analyse de la structure, du contenu et des significations des récits est élaborée par l'auteure, celle-ci signale : «Ainsi par le truchement d'histoires agréables à conter et à écouter, la société tente-t-elle de gérer les différences entre les individus, les inégalités sociales et économiques» (p. 249).

Si, comme le spécifie Jeannine Koubi, ces histoires sont agréables à conter et à écouter, elles se révèlent également fort agréables à lire. La double traduction, c'est-à-dire de la parole à l'écriture puis de la langue toradja au français, est méticuleusement effectuée et nous permet de nous laisser transporter sans difficulté dans cet autre univers, de se retrouver dans la situation de l'auditoire toradja afin d'y reconnaître la performance des différents conteurs. L'auteure fait d'ailleurs preuve d'un grand respect face aux voix multiples de ceux-ci, présentant dans la plupart des cas plusieurs versions d'une même histoire, exprimées par des conteurs de tous âges et offrant en annexe, en hommage aux conteurs disparus, leurs récits en langue vernaculaire. Si la thématique de l'enfant exposé renvoie à une pluralité de paroles et de narrations, elle s'avère également, comme le spécifie Koubi, susceptible de plusieurs lectures et de multiples interprétations, une diversité que l'auteure réussit à appréhender tant dans la présentation des récits que dans l'analyse qui y est proposée.

En fait, Jeannine Koubi nous présente dans son ouvrage un florilège de récits anciens qui pourraient éventuellement permettre d'entreprendre une étude comparative, mais qui, pour l'instant, permettent surtout d'apprécier, en silence bien sûr comme il se doit dans la tradition toradja, la richesse des histoires d'enfants exposés qui sont racontées au crépuscule lors de veillées à l'île de Sulawesi.

Marcel Detienne (dir.) *Qui veut prendre la parole ? (Le Genre humain, no. 40-41)*, Paris, Seuil, 2003, 433 pages.

Recenseur: *Éric Gagnon*
Université Laval

De l'antique royaume mésopotamien de Mari à la France révolutionnaire, des communautés monastiques du Japon médiéval aux assemblées secrètes des Sénoufo de la Côte d'Ivoire, depuis longtemps et en de multiples endroits, des pratiques d'assemblée ont été imaginées. «Lieux d'égalité», où les hommes délibèrent des affaires communes (commerce, diplomatie, guerre), ces assemblées ont semblé à l'historien et helléniste Marcel Detienne un excellent objet de comparaison pour comprendre la nature du *politique*. Une vingtaine d'anthropologues, d'historiens et de politologues ont ainsi été réunis, chacun appelé à décrire une pratique d'assemblée particulière.

La collection d'études qui en résulte est d'un grand intérêt. On y découvre une diversité des modes d'assemblée, considérés sous différents angles : le principe de représentation des membres, le type d'accord recherché (généralement l'unanimité), l'ordre selon lequel est distribuée la parole, ou encore la manière dont le lieu et la forme de l'assemblée (cercle, hémicycle ou Maison commune) impose des contraintes de significations (égalité de la parole, recherche de l'intérêt général, discussion argumentée ou modération des passions). La première conclusion à laquelle conduit cet ensemble est le renoncement à une vision selon laquelle il y aurait une seule origine de l'assemblée démocratique (la Grèce), et que celle-ci s'est développée de façon linéaire, suivant une ligne d'évolution. Les lieux de débats dans un espace ouvert, où l'on discute des questions communes, souvent en cherchant à faire abstraction des solidarités lignagères, de l'origine sociale et des intérêts privés des participants, ont existé à des époques très éloignées les unes des autres et dans des sociétés très diverses, parfois sur de longues périodes, parfois brièvement avant d'être abolis par un pouvoir royal ou la conquête.

Qu'ont en commun le mouvement communal en Italie entre les XI^e et XIII^e siècles, les maisons d'assemblée des îles formant aujourd'hui la république de Kiribati dans le Pacifique, et le droit de réunion dans la nouvelle Afrique du Sud? Detienne parle d'«expériences de commencement», d'expériences du politique «à la fois moins complexes et plus ouverts que des états institutionnels développés» (p. 15). Le mot «commencement» est ambiguë, plus intuitif que descriptif. Certaines des assemblées décrites ont eu une longue vie. Si l'on veut parler d'émergence du politique comme activité distincte, l'assemblée témoigne autant de son institutionnalisation, que de son essor, le commencement ne pouvant être confondu avec les origines. Plusieurs formes d'assemblée coïncident avec une rupture importante de l'ordre social (la Révolution française ou la formation d'une société nouvelle par les serfs du Caucase fuyant l'esclavage seigneurial), mais c'est loin de toujours être le cas. Le point commun semble plutôt celui de la souveraineté du groupe. L'intuition de Detienne me semble proche de l'hypothèse de Pierre Clastres : ces assemblées ont pour effet, sinon pour fonction, d'empêcher l'accaparement du pouvoir par un seul ou par un groupe (une famille ou une classe). La manière, par exemple, dont les cosaques signifient au chef, au moment de son élection, qu'il est le serviteur de la communauté et non l'inverse, ou la manière dont les Ochollo, par des rites et dans les pratiques d'assemblée, rappellent aux dignitaires leur subordination à la collectivité, renforcent cette hypothèse. *A contrario*, la manière dont les pouvoirs centraux cherchent à limiter ou abolir ces réunions est également significatif. Le peuple n'est jamais docile pour le Prince, surtout lorsque réunit en assemblée. Mais toutes les expériences décrites ne témoignent pas, loin s'en faut, de la même liberté et égalité des participants, ni du même pouvoir de l'assemblée.

Dans ces lieux d'égalité, émerge une certaine individualité. Celui qui parle se distingue souvent par sa maîtrise de parole,

il se singularise, et acquiert une certaine autonomie par rapport au groupe. Longtemps l'«individu» a pu ainsi émerger, mais à certains moments et dans certains lieux, dont ces assemblées, où curieusement la discussion portait sur les questions communes! Mais ce n'est bien sûr pas la citoyenneté abstraite du sujet occidental, le sujet appelé à se défaire de toutes ses appartenances, et à juger selon la Raison et sa conscience personnelle. Ces assemblées, on ne s'en surprendra pas, ont toutes pour fonction première de «faire» la communauté, de maintenir l'identité et l'unité du groupe, de surmonter les divisions. L'assemblée «suppose une véritable maîtrise de la coordination sans hiérarchie», écrit Yves Schemel (p. 273) : il faut faire se parler et s'accorder des parties différentes et divergentes. L'assemblée est d'abord une *ré-union*, l'exposé des questions d'intérêt commun, et c'est ce qui signifie en tout premier lieu l'égalité dans la parole : elle efface provisoirement les divisions : les inégalités de richesses, de prestige ou de statut, et les solidarités familiales ou claniques. Il y a rarement calcul des voix, on recherche le consensus et l'unanimité, quitte à prolonger l'assemblée des jours et des mois durant; vis-à-vis de l'extérieur il faut aussi se montrer unanime. C'est sans doute une particularité récente de la démocratie occidentale d'accepter et de reconnaître la division et le conflit, comme l'a bien vu Claude Lefort, de penser la société comme divisée, et d'organiser l'assemblée et la parole autour de cette division, plutôt que de la refouler.

Le comparatiste exigeant sera peut-être déçu : on ne saurait parvenir ici à des résultats équivalents et aussi précis que ceux qui permettent la comparaison des systèmes de parenté ou de classification. La comparaison ici tentée repose sur une mise en parallèle de plusieurs cas de figure, en prenant le plus possible en compte l'histoire ou l'organisation sociale du groupe. On ne s'en tient pas à une région ou une aire culturelle, et il manque encore aux chercheurs un langage commun ou des schémas précis de comparaison. De plus, la documentation est loin d'être homogène et d'égale qualité ; on ne dispose que de quelques récits décrivant les assemblées de guerriers cosaques, alors que les archives des assemblées de la Révolution française sont nombreuses. Si l'intention comparative va de soi, puisqu'il n'y a pas de sciences sociales sans elle, l'objet n'est cependant pas évident. Il s'agit, écrit Detienne, de comparer des «microconfigurations» en vue d'éclairer le *politique*, sur la base d'une catégorie «ni trop fortement classificatoire, ni de portée trop faible» (p. 419), le «s'assembler». La comparaison n'est donc pas aisée, l'entreprise est audacieuse, peut-être même déraisonnable, certainement inachevée.

Mais déterminé à *comparer l'incomparable*, et d'ouvrir les frontières disciplinaires, Detienne ne se laisse pas pour autant arrêter. Il n'en est pas à sa première tentative et il a déjà publié plusieurs ouvrages collectifs comparatistes tout aussi suggestifs et intéressants que celui-ci (dont celui portant sur la «langue des dieux», prenant d'ailleurs la forme d'un dialogue entre cinq chercheurs travaillant sur des époques et des aires géographiques éloignées (Detienne et Hamonic, 1995). Il ne s'agit pas, précise-t-il, de dégager des lois générales, mais

d'«expérimenter et construire des comparables (...) aller et venir entre les sociétés observées en ce volume et d'autres qui viendront affiner le questionnement, modifier des perspectives, découvrir de nouvelles articulations entre les éléments composant des configurations, ou d'autres composants qui enrichiront la lecture comparative de ce premier cercle.» (p. 428). En somme, faire de la science sociale—ou ce qu'elle devrait être. Entreprise incertaine certes, mais stimulante.

Références

Marcel Detienne et Gilbert Hamonic (dirs.)
1995 *La déesse parole*, Paris : Flammarion.

Francine Saillant et Manon Boulianne (dirs.), 2003, *Transformations sociales, genre et santé. Perspectives critiques et comparatives*. Paris et Québec, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval.

Recenseuse : Arlette Gautier
Université de Provence 151

Ce livre reprend les textes d'un colloque intitulé «La transformation des systèmes de santé et de services sociaux et le mouvement pour la santé des femmes : enjeux contemporains, résistances et pratiques novatrices», qui s'est tenu à Québec en 2002. Composé de trois parties et douze chapitres, il conclut par un texte de Lamoureux. Chacune des trois parties est introduite par Manon Boulianne alors que l'ensemble l'est par Francine Saillant. Ces précisions pour souligner le travail d'édition et de synthèse réalisés par les deux éditrices.

La première partie sur «La mondialisation et la marchandisation de la santé : des tendances fortes qui débordent les cadres nationaux» indique que les réformes de la santé touchent aussi bien le Québec et les autres pays développés que les pays dits en développement. Trois aspects sont particulièrement notables. (1) On parle beaucoup de déconcentrer les systèmes sanitaires. Néanmoins, des sommes énormes sont investies dans des systèmes de santé hyper spécialisés, comme les méga hôpitaux, alors que les communautés ne reçoivent que des montants modestes. (2) La déinstitutionnalisation a des conséquences plus fortes pour les femmes que pour les hommes, du fait que l'identité relationnelle de celles-ci. (3) Le mouvement pour la santé des femmes avait fortement critiqué le modèle bio-médical, critique qui a disparu face à l'urgence de la défense contre le néo-libéralisme. Pourtant, le nouveau système met en avant un idéal de mode opérationnel-décisionnel dont l'efficacité est tournée vers le système et non vers l'individu.

Selon Marie France Labrecque, les réformes au Sud ont d'ailleurs servi de laboratoire de notre futur. L'État international, c'est-à-dire un ensemble hégémonique formé d'agences déterritorialisées, intervient maintenant dans les anciens domaines réservés des États, ce qui se traduit par une dimi-